

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	35 (1989)
Heft:	1
Rubrik:	Calendrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CALENDRIER

Décès

Nous avons le profond regret d'annoncer les décès de :

- **Mme Bernard Barbey**, épouse de feu Monsieur le Ministre, **Bernard Barbey**.
- **M. Jean Cuendet**, Ambassadeur de Suisse en Inde.
- **M. Pierre-André du Plessis-Gouret**, fils de Madame et de René du Plessis, décédé il y a un an.
- **M. Norbert Rébetez**, ancien Président de la Société Suisse de la Côte d'Or, père de l'actuel président.
- **M. Joseph Repetti**, Président d'honneur de la Société Suisse de Tir de Paris.
- **M. le Sénateur Pierre Salvi**, Président du Conseil Général du Val-d'Oise, Maire de Viarmes, Président du Groupe des Amitiés franco-suisses du Sénat.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

Anniversaire

Une nouvelle centenaire parmi les Suisses de France à Lyon

Madame Lina Cécile Kaiser-Morf, née le 22 novembre 1888, d'origine bernoise, vient de fêter, au milieu de sa famille, son 100^e anniversaire.

Nos voeux les meilleurs de santé et de bonheur accompagnent notre nouvelle centenaire.

Nominations

Ambassade de Suisse

M. le Consul Bénédikt Kaiser qui faisait partie de la section économique de l'Ambassade de Suisse à Paris a été récemment nommé Consul Général à Bombay. Il s'est occupé activement de nos associations notamment du Cercle Commercial Suisse.

Dans l'un de nos précédents numéros, nous avions mentionné le départ de M. Jacques Reverdin pour l'Afrique. Il a été remplacé à Paris par M. Jean-Marc Bulgaris, venant de New-York où il était membre de la Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations-Unies.

A tous les deux, nous souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Assemblées Générales

Assemblée générale de la Pro Ticino le **samedi 4 février 1989** à la Porte de la Suisse (11 bis, rue Scribe, 75009 Paris), suivie d'un dîner.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Aldo Beckert, Tél. : 45.83.00.81.

Assemblée générale de la Société Suisse de Gymnastique le **samedi 4 février, à 18 h 30** au Novotel Bercy (85, rue de Bercy, 75012 Paris), suivie d'un dîner.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alfred Ammon, 16, rue Taine, 75012 Paris, Tél. : 43.07.61.43.

Assemblée générale de la Société Suisse de Tir le **samedi 11 février, à 18 heures**, au Novotel les Halles (place Marguerite de Navarre, 75001 Paris). Elle sera suivie d'un banquet. Prix : F 200.—
Pour tous renseignements, s'adresser à M. François Bodmer, Tél. : 45.31.52.69

Chambre de Commerce Suisse

La Chambre de Commerce Suisse en France organise le **Jeudi 2 février 1989** un déjeuner conférence au cours duquel M. Bertrand Maus, Président du Conseil de Surveillance des magasins Au Printemps, présentera un exposé sur « La grande distribution en Europe après 1992 ».

Les personnes désirant assister à ce déjeuner qui débutera à 12 h, et se déroulera à l'Hôtel Hilton International, Paris, au 18, av. de Suffren, 75015 Paris, peuvent demander une formule d'inscription au secrétariat de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, ou par téléphone au 1/42.96.14.17 ou télécopie 49.27.96.24.

Théâtre

10 décembre - 28 avril 89. Comédie Française, 2, rue de Richelieu, 75001 Paris. « La Cagnotte » de Labiche, mise en scène : Jean-Michel Ribes, avec Jean-Luc Bideau, Yves Gasc, Philippe Khorsand.

Théâtre Marie-Stuart. Nicolas Gogol, Pébén 30 P, Le Révizor par le Grenier Maurice Sarrazin (mise en scène de Lise Granvill), à partir du **21 janvier 1989 à 18 h 30**. Avec, parmi les acteurs, Franziska Steiner. Location par téléphone : 45.08.17.80.

Expositions

7 décembre-27 mars 89. Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou, 75004 Paris. **Jean Tinguely**.

6 décembre-31 janvier. Centre national de transfusion sanguine, 6, rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris, (Tél. 43.06.70.00). **Jean Coulot**.

21 décembre-29 janvier. Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Centre Georges Pompidou, 75004 Paris. **Thomas Huber**.

Centre culturel suisse, 8, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Pour les rencontres et concerts prière de réserver au 42 71 38 38. Entrée libre.

Janvier 1989

Salle d'exposition 13 h - 19 h sauf lundi et mardi.

27 janvier - 19 février. Mathias Spescha, peintures. Vernissage le 26 à 18 heures.

Salle J.-J. Rousseau, 13 h - 19 h sauf lundi et mardi.

27 janvier - 19 février. Not Vital, dessins, sculptures. Vernissage le 26 à 18 heures.

Salle de spectacle

Jeudi 26 au samedi 28 janvier. La Suisse romanche présentée par Iso Camartin arts plastiques, littérature, musique.

Jeudi 26 janvier, à 20 heures. Rencontre : Arts plastiques avec Pierre Gaudibert, critique d'art, Not Vital et Matias Spescha, artistes romanches.

Vendredi 27 janvier à 20 heures. Rencontre : Littérature avec Oscar Peer et Flurin Spescha, écrivains romanches, et Jean-Marie Auzias, écrivain occitan.

Samedi 28 janvier à 20 heures. Concert. Linard Bardill, auteur-compositeur romanche, avec Stefano Neri, Yvon Etienne, formation bretonne.

Samedi 28 janvier vers 21 h 30. Rencontre : Musique avec Linard Bardill, Stefano Neri et les membres du groupe Yvon Etienne.

Dimanche 29 janvier, à 17 heures. Musique contemporaine Dedans-Dehors. Jacques Demierre (piano), Irène Schweizer (piano), Alfred Zimmerlin (violoncelle), et Françoise Kubler (voix).

Jeudi 2 février, à 20 h 30. Cinéma « Plan fixe sur Jean Starobinski » (60').

Vendredi 3 février, à 20 h 30. Rencontre. François Bondy présente : « Deux types de démocratie » avec Jean-François Berger, François Furet, Pierre Nora et Jean Starobinski.

Samedi 4 février, à 20 h 30. Conférence « Benjamin Constant » par Jean Starobinski.

Du mercredi 8 au dimanche 19 février, à 20 h 30. Relâche : 13, 14 et 17 février. Théâtre « Adolphe ou l'inconstant » (création de Gilbert Pingeon avec Claude Vuillemin et Brigitte Raul).

Vendredi 17 février, à 20 h 30. Jazz Baumann Hämmerli Sextett.

Du 22 au 24 février. La Suisse et la Révolution française, cycle présenté et animé par Jean-Pierre Moulin et Jean-Jacques Fiechter :

Mercredi 22 février, à 20 h 30. Le Baron Besenval, le 14 juillet 1789 (textes lus par Fernand Berset).

Jeudi 23 février, à 20 h 30. Germaine de Staël et Necker face à la Révolution (textes lus par Bernard Berset).

Vendredi 24 février, à 20 h 30. Regula Engel, une Suisse dans les guerres révolutionnaires et impériales (textes lus par Michèle Gieizer).

Dimanche 26 février, à 17 heures. Musique du dimanche Martina Schucan (violoncelle) et Christian Favre (piano).

Chostakowitch, Schumann, Martin, Boulangier et Boccherini.

Demain, mission de la Cinquième Suisse

Les entreprises suisses se développent de plus en plus hors de nos frontières, parce qu'elles manquent de place, de main-d'œuvre et sont souvent moins compétitives qu'elles le voudraient.

Si elles font travailler plus de 600 000 personnes en Suisse, elles en occupent déjà près de 750 000 à l'étranger. Mais parmi les personnes employées à l'étranger, il n'y a pratiquement plus de Suisses, bien que la Cinquième Suisse compte quelque 400 000 compatriotes, dont près de la moitié sont actifs.

Il apparaît par ailleurs que les problèmes que rencontrent les Suisses de l'étranger, y compris les « nouveaux Suisses », sont sensiblement différents de ce qu'ils étaient autrefois. L'émigration a changé de nature, mais aussi les conditions économiques et sociales ainsi que le droit des gens et de la famille. Des aspirations nouvelles à la représentation et à l'expression se font jour. Dès lors, il est clair que la politique fédérale à l'égard des Suisses de l'étranger devrait évoluer rapidement pour que la Cinquième Suisse soit mieux intégrée à la Communauté helvétique et ses forces mieux utilisées.

Conscients de cette situation, le Groupe d'études helvétiques de Paris, la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et le Messager Suisse ont convenu d'organiser une réunion d'information civique, pour tous les Suisses de la région parisienne,

le mercredi 22 février à 18 h 30,

à la Porte de la Suisse,

11 bis, rue Scribe, 75009 Paris.

Sous la présidence d'honneur de **M. l'Ambassadeur Carlo JAGMETTI, M. le Conseiller National Georg STUCKY**, Conseiller d'État à Zoug, fera un exposé sur les raisons qui l'ont amené à déposer une motion aux Chambres fédérales pour que les Suisses de l'étranger puissent voter par correspondance en matière fédérale.

M. Georg Stucky sera introduit par **M. Yves DUNANT**, ancien Président de Sandoz S.A. à Bâle, qui soulignera les avantages que notre économie pourrait tirer d'une meilleure mobilisation des Suisses de l'étranger pour faire face à la concurrence qui attend notre pays ces années prochaines.

Cette réunion d'information traitera de questions qui nous concernent. Nous ne pouvons donc qu'encourager nos compatriotes à y assister. (Pour tous renseignements, s'adresser au Messager Suisse.)

Tél. 45.44.28.41. Entrée libre.

Bordeaux

Du 21 au 23 novembre 1988, Monsieur l'Ambassadeur et Mme Carlo Jagmetti ont effectué une visite officielle à Bordeaux.

A cette occasion le Consul général et Mme Robert Stauffer ont convié tous les compatriotes de Bordeaux et des environs à une réception au Château des Tours au Bouscat. Malgré les problèmes de transmission posés par la grève des postiers, environ 250 personnes se sont rendues à cette invitation.

La soirée fut très animée et tous se sont réjouis de l'opportunité qui leur était offerte de prendre contact avec notre Ambassadeur et Madame C. Jagmetti.

Au cours d'une brève allocution, Monsieur l'Ambassadeur, après avoir salué l'assistance et exprimé le plaisir qu'il éprouvait de se trouver à Bordeaux, a évoqué les problèmes qui préoccupent actuellement nos autorités ainsi que le rôle que peuvent jouer nos compatriotes de l'étranger dans ce contexte.

*
* *

Le dimanche 20 novembre 1988, le Club Suisse de Bordeaux organisait, à la Maison Suisse une choucroute préparée de main de maître par notre dévoué « cuisinier » M. Hettlinger, assisté d'une escouade de bénévoles.

La bienvenue aux 65 personnes qui avaient répondu à l'appel, parmi lesquelles on notait la présence du Consul général et de Mme Robert Stauffer, fut souhaitée par notre Président M. Frey au cours d'une courte allocution.

Une ambiance chaleureuse réigna tout au long de l'excellent repas arrosé de très bon vins du cru.

La réunion fut également animée par une tombola bien fournie.

Une très belle rencontre dont les organisateurs doivent être félicités.

Amicale Helvétique Tourangelle

Les festivités qui ont marqué en 1987 le dixième anniversaire de l'Amicale Helvétique Tourangelle n'ont pas épousé, tant s'en faut, les énergies des animateurs patentés (?) de notre association.

Si l'activité 1988 a pu paraître moins soutenue que précédemment, c'est qu'il faut compter aussi avec la vie de tous les jours avec ses impératifs familiaux, professionnels et économiques et savoir qu'il y a le temps de l'action et aussi celui de la réflexion. Le Bureau, Président en tête, n'en a pas moins préparé avec sérénité et rigueur les festivités de cette fin d'année : Assemblée Générale, concours ayant pour thème la Suisse (ce n'est pas original mais c'est indispensable) et un loto doté de nombreux prix,

sans omettre l'étude de quelques projets plus substantiels.

L'Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 4 décembre au château de Cangé, proche de Tours, en présence de M. le Consul général et Madame Stauffer et des 75 membres actifs et sympathisants que le temps n'avait pas rebutés. A noter un bilan financier satisfaisant et la réélection du bureau sortant, aucune nouvelle candidature ne s'étant manifestée.

La première décision du bureau, économie oblige, est de porter la cotisation annuelle de 40 à 45 F.

Ensuite, Catherine Martinelli, animatrice des jeunes, expose le projet, pour le printemps 89, d'un voyage de groupe à Santigny (canton de Genève) dans un centre d'accueil de scouts, cependant que le président Borloz envisage pour 1991, sept centième anniversaire de la Confédération, un voyage à Brünn. Notre Consul général profite de l'occasion pour apporter des précisions sur la fameuse place des Suisses de l'Etranger et demander à ceux-ci une participation plus active.

Autre projet, plus imminent, un super loto prévu pour février 89.

En ce qui concerne les festivités propres à cette fin d'année, la remise de cadeaux à tous les participants, la proclamation des résultats du concours au cours duquel se sont illustrés une fois de plus Mme Gabler et M. Barillot, les spécialistes de la Suisse profonde, le loto cela va de soi, sans oublier un foisonnant jeu de mots à la manière d'A. Blondin de notre ami Thiellin et, le bouquet, un pastiche plein d'humour de notre animateur J.-P. Bresso.

N'oubliions pas dans nos éloges la part qui revient à notre chef et ami Neveu qui nous avait concocté un repas de grande qualité et M. Barillot, le plus Suisse des Tourangeaux qui, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Amicale, a réalisé un véritable livre d'or composé de textes et de photos illustrant les points forts de la vie de notre communauté helvétique. Il serait temps qu'il soit attribué à M. Barillot, entre autres qualités, celle de Suisse d'Honneur.

Ph. Moitrier, décembre 1988

Cabinet Claude J. Bernheim

Gérants de portefeuilles

Comptes gérés

Fond Sirius Croissances

Successions

36 bis, boulevard Haussmann

75009 Paris

Tél. : (1) 48.24.19.32 +

**Le 700^e Anniversaire
de la Confédération**
Fête des quatre cultures
Appel d'idées
Musique

1. Principe

La Commission musicale lance un appel d'idées pour la Fête des quatre cultures, qui sera organisée en 1991, sous la responsabilité du Délégué du Conseil fédéral.

2. Contenu des propositions

Les propositions peuvent consister dans des idées, des projets concrets, des compositions musicales, etc., en vue de la Fête qui doit se tenir en Romandie, les manifestations musicales étant attribuées à Genève, puis, dans une deuxième phase, à Lausanne.

3. Thème

Le thème choisi est celui de « l'utopie » ou : « Quelles perspectives l'artiste voit-il pour la Suisse ? »

La Commission souhaite des idées ou projets originaux, faisant appel le cas échéant à des formes de réalisation ou de diffusion nouvelles.

4. Participation

Puissent participer à cet appel d'idées, à titre individuel ou collectif, toutes personnes ou associations intéressées, de nationalité suisse ou domiciliées en Suisse.

5. Cadre financier

La Confédération met à disposition un crédit global pour la réalisation des manifestations musicales relevant de la Fête des quatre cultures. Des appuis complémentaires pourront être envisagés auprès des collectivités locales.

6. Conditions

Le présent appel d'idées est organisé sur une base bénévole. Il ne sera pas fait usage d'une idée ou d'une proposition sans l'accord de son auteur.

7. Délai

Le délai pour l'envoi des idées ou des propositions est fixé au **15 février 1989**. (28 février 1989 pour les propositions émanant de Suisses de l'étranger).

Adresse :

**Groupe musique du 700^e
Office fédéral de la Culture
Thunstrasse 20
3005 Berne
(Tél. 031/61 92 34)**